

Publié le 18 septembre 2013

Valence Sud Rhône-Alpes : Un office de tourisme pour l'agglo

La communauté d'agglomération créée en 2010 s'est dotée d'un ambitieux schéma de développement touristique 2013/2015, appuyé sur un office de tourisme et des congrès. Objectif : doper l'économie locale en renforçant l'activité touristique.



« L'agglo, l'une des dernières à voir le jour en France, s'est dotée de la compétence tourisme, avec une forte ambition de développement économique et de structuration du territoire », explique Eric Chapand, directeur général de la Spl [Office de tourisme & des congrès de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes](#), spécialement créée pour cet objectif. Si le capital de la Spl est entièrement public, comme l'impose ce type de structure, les professionnels locaux ont été impliqués de manière originale dans sa gouvernance. Son statut a ainsi prévu la création d'un conseil consultatif composé de socio-professionnels. « Outre les missions emblématiques et de coeur de métier d'un office de tourisme – telles qu'accueil, information, promotion et communication – il y a aussi une véritable volonté d'accompagner l'ensemble des politiques territoriales pour l'aménagement et la qualification du territoire », commente Eric Chapand.

Si le bureau principal est installé à Valence, au coeur de l'agglo, il est complété par un second point d'accueil à Chabeuil permettant de couvrir l'ensemble du territoire. L'enjeu est important : en 2013, l'activité touristique représente dans la Drôme pas moins de 5 600 emplois salariés permanents et près de 8 millions de nuitées. « Le chiffre d'affaires du tourisme est estimé à 50 millions d'euros dans l'agglo, avec une valeur ajoutée d'environ 12 millions d'euros », précise le directeur général de

la Spl.

Un Pass' Tourisme

L'objectif est désormais d'augmenter d'au moins 8 % sur 3 ans le chiffre d'affaires du tourisme sur le territoire, « avec un doublement du nombre de nuitées, encore faible aujourd'hui, dont le ratio passerait de 0,5 à 1, voir à 1,5 d'ici à fin 2015 ». La capacité en hébergement augmenterait d'un tiers pour se caler sur cette croissance et répondre à la demande. « Cette stratégie s'accompagnera d'une politique de qualité avec, entre autres, l'accompagnement à la nouvelle labellisation des hôtels », poursuit Eric Chapand.

Le tourisme d'affaires, déjà conséquent sera soutenu. Le Centre de congrès devrait être rénové, et les journées d'études, présentations de produits et autres séminaires, favorisées. Le développement du tourisme de loisirs est également visé par le schéma de développement touristique et les actions de la Spl. Au programme : structuration du tourisme fluvial, promotion des courts séjours, valorisation des activités... Le Pass' Tourisme, lancé cet été, illustre la dynamique qui s'est mise en place. Pour cinq euros, ce carnet d'avantages propose des tarifs préférentiels, voir des gratuités, auprès du Service Ville d'art et d'histoire, du Centre du patrimoine arménien, du Musée des arts et des traditions de Madagascar, du Jardin aux oiseaux, de Carbone zéro, du parking Q-Park Champ de Mars, et du petit train touristique de Valence.

Par Marie-Anne RAMAZZINA